Circulaire à Messieurs les Curés du District des Trois Rivieres.

MONSIEUR,

VOUS trouverez ci contre une lettre pastorale que vous voudrez bien publier au Prône et faire valoir de votre mieux. L'intérêt que vous prenez au bonheur spirituel et temporel de votre paroisse, ne me permet pas de douter du zèle avec lequel vous vous porterez au rétablissement du Monastère des Trois Rivières, seule institution qu'il y ait dans votre District pour l'éducation des petites filles et pour la reception des pauvres malades. Vous aviserez, comme bon vous semblera, aux moyens de recueillir les aumônes et donnerez au plutôt avis à Mr. le Grand Vicaire de la disposition de vos paroissiens pour la bonne œuvre dont il s'agit. C'est aussi à lui que vous voudrez bien transmettre les aumônes, quand vous les aurez recueillies et converties en argent. Si l'on vous offre des choses qui doivent être livrées en nature, tels que des matériaux propres à la réconstruction, j'espère que vous prendrez des mesures pour les faire réunir dans un lieu accessible d'où l'on puisse les enlever commodément lorsque le temps en sera venu.

Je suis bien parfaitement,

Monsieur,

Votre très humble et

très obéissant Serviteur.

+ J. O. Ev. de Québec.

Québec, 9e Octobre, 1806.

Bon pour Copie,